



Œuvrer au nom de l'équité pour que chaque enfant bénéficie de l'environnement le plus propice à l'épanouissement de ses potentiels, dans le respect de la diversité des formes d'intelligences et de talents ne peut se faire que si leurs professeurs ont été formés à identifier et accueillir les différences et à prendre en compte cette réalité dans leur enseignement. **Ne nous privons pas de nos talents !**

Il est essentiel et urgent de sensibiliser les enseignants aux enjeux de la personnalisation des pédagogies et des parcours scolaires et notamment pour ce qui concerne les enfants hors normes, atypiques, « à hauts potentiels » pour qu'on ne puisse plus constater par exemple qu'un tiers des enfants « intellectuellement précoces » n'atteignent pas le bac (site de la Dgescio – Education Nationale), nourrissant les rangs des « décrochés ».

L'ILFM* forme des maîtres en formation initiale dans le cadre d'une formation reconnue de niveau 2 au Rncp**. Dans ce cadre, la Fondation Potentiels & Talents est intervenue en décembre dernier pour sensibiliser les futurs enseignants au repérage des hauts potentiels et à la mise en œuvre de pédagogies adaptées.

Vous pouvez contribuer efficacement à ce que cette nouvelle formation bénéficie au plus grand nombre d'enseignants en nous aidant à collecter de la taxe d'apprentissage auprès de votre entreprise. Cette taxe est due par chaque entreprise ayant des salariés, mais son affectation est libre.

Pour affecter la taxe d'apprentissage **avant le 29 février 2016** vers la formation des professeurs à l'enseignement et l'accompagnement individualisé de nos enfants :

1° faites part de vos instructions d'affectation à votre organisme collecteur

Voir ici le mode d'emploi : <http://www.fondationpourlecole.org/fr/publications/la-taxe-dapprentissage.html>
Références : code UAI : 0755315V - catégorie B - Fondation pour l'école/ Institut Libre de Formation des Maîtres, 25 rue Sainte-Isaure 75018 Paris

2° Informez nous parallèlement de votre engagement à nos côtés

Pour nous permettre d'en assurer la bonne réception, adressez-nous un simple courriel indiquant votre décision de financer cette formation relative aux enfants à hauts potentiels (EHP) sur ces adresses :

l.dupuis@potentielsettalents.org
dorine.brianson@fondationpourlecole.org

Toute l'équipe de notre fondation vous remercie par avance de votre soutien,

Brigitte de COMPREIGNAC
Présidente & enseignante en primaire

Laurent DUPUIS
Délégué général

* Institut Libre de Formation des Maîtres, faculté privée de formation des maîtres, gérée par la Fondation pour l'école, fondation abritante de la Fondation Potentiels & Talents. www.ilfm-formation.com

** registre national des certifications professionnelles